

MAIF
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables
CS 90000 - 79038 Niort cedex 9
Entreprise régle par le Code des assurances

N° de sociétaire : 4511632 M

VILO JEAN-BASTIEN N° d'opération : 0005 N° de risque : 001

Le 21/01/2022

M. JEAN-BASTIEN VILO 152 RUE DE PARIS 94220 CHARENTON LE PONT

Conditions particulières ASSURANCE DES ACCIDENTS DE LA VIE COURANTE

Praxis Solutions

Durée du contrat : annuelle avec tacite reconduction au 1er janvier

Votre besoin

Vous avez souhaité souscrire le contrat Praxis Solutions à effet du 21/01/2022.

- Vous souhaitez bénéficier en cas d'accident corporel de l'une au moins de ces garanties :
 - d'une aide financière
 - de services à la personne

Nous vous avons conseillé l'assurance Praxis Solutions version Individu qui est adaptée à votre situation et aux besoins de couverture exprimés.

Contrat d'assurance choisi

Contrat Praxis Solutions - Version Individu

Vous êtes le seul bénéficiaire de l'ensemble des garanties du contrat.

Certaines garanties sont étendues à vos ascendants ou descendants s'ils sont victimes d'un accident corporel pendant qu'ils séjournent chez vous (à condition qu'ils ne soient pas eux-mêmes déjà couverts par un autre contrat).

Situation prise en compte pour l'établissement de votre contrat :

- Votre année de naissance : 1996
- Enfant(s) à charge : Non

La cotisation est calculée en fonction de votre situation, rappelée ci-dessus.

NB : un changement de votre situation familiale peut nécessiter une évolution de votre protection. Toute modification doit donc impérativement nous être signalée.



N° de sociétaire : 4511632 M VILO JEAN-BASTIEN N° d'opération : 0005

Votre cotisation

90.70 €TTC

Ce montant est porté à votre compte cotisation.

Un prochain relevé de compte vous précisera les conditions de paiement de cette cotisation ; Veuillez- vous reporter à ce document.

N.B.: - si l'examen des écritures inscrites à votre compte fait apparaître alors un solde débiteur n'excédant pas 15 € TTC, le recouvrement du montant correspondant sera différé;

- si ce même examen détermine un solde créditeur supérieur à 2 €, le remboursement correspondant vous sera adressé par virement sur votre compte, ou à défaut, par chèque bancaire.

Votre contrat d'assurance est constitué des présentes conditions particulières et des conditions générales référencées M2202PRXA.

Vous reconnaissez avoir reçu un exemplaire des conditions générales M2202PRXA et du document d'information ou en avoir pris connaissance dans un point de contact MAIF ou bien sur le site maif.fr sur lequel ils sont disponibles. Vous en acceptez expressément l'ensemble des dispositions, notamment les conditions, limites et exclusions de garanties.

Vous reconnaissez aussi avoir reçu ou pu consulter le texte entier des statuts de MAIF dans votre espace personnel maif.fr

En toute transparence

Nous vous informons que le personnel MAIF intervenant dans le cadre de la distribution de ce contrat d'assurance perçoit une rémunération fixe, sans aucun commissionnement.

Retrouvez toutes vos informations sur l'application MAIF et sur espacepersonnel.maif.fr

POUR NOUS CONTACTER



01 43 99 62 00

Appel non surtaxé - du lundi au vendredi de 8h à 19h15 et le samedi de 8h à 17h15



Délégation conseil MAIF 79 boulevard J.B.Oudry Créteil Accueil avec ou sans rendez-vous



MAIF Gestion Courrier Sociétaire 79018 Niort cedex 9



gestionsocietaire@maif.fr

Le souscripteur

Signature du souscripteur

Pascal DEMURGER Directeur général MAIF



